Envoyé en préfecture le 10/04/2025
Reçu en préfecture le 10/04/2025
Publié le
ID : 074-217400761-20250407-D25_06-DE

COMMUNE DE CHOISY

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice	**18**
Présents	12
Votants	13

L'an deux mille vingt-cinq, le 7 avril
Le conseil municipal de la commune de Choisy, dûment convoqué le 25 mars, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yves GUILLOTTE, Maire.

Présents : Yves GUIILLOTTE, Christiane MICHEL, Christian BOCQUET, Jacqueline CECCON, Norbert CHIODINI, Gilbert LIENARD, Jacqueline PECORARO, Jean BARDET, Brigitte BARRET, Isabelle JOYE, Guy PHILIPPE, Sylvie AUROY,

Pouvoirs : Michel SOCQUET-CLERC à Isabelle JOYE

Absents : Marlène CHAFFARD, Aurore MOSSIERE, Oliver COUET Stéphane GREVE, Valérie STEFANUTTI

25/06

Secrétaire de séance : Christiane MICHEL

Objet :
Affectation du résultat de l'exercice 2024

Monsieur Yves GUILLOTTE, Maire, fait l'exposée suivant :

Le conseil municipal, a adopté, par délibération n°2025-05 du 7 avril 2025, le compte administratif de l'exercice 2024 dont les résultats sont conformes au compte de gestion.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité
- **DECIDE** d'affecter les résultats comme suit :

Excédent de fonctionnement 2024
:

- 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : **675 153.16 €**

Le secrétaire de séance
Christiane MICHEL

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Yves GUILLOTTE

MAIRIE DE CHOISY 74 (Haute-Savoie)

Délibération devenue exécutoire compte tenu de
la télétransmission en Préfecture le
et de la publication le
Le Maire,